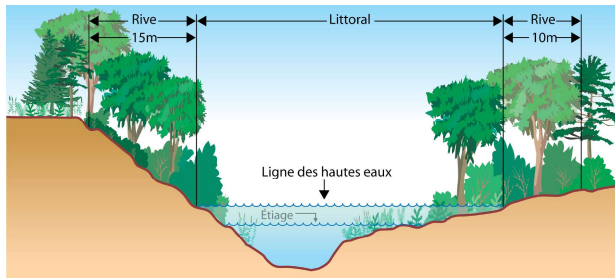


Bande riveraine modèle

Le projet d'une bande riveraine modèle au parc de l'Hôtel-de-Ville de Montréal-Est a été réalisé par le Comité ZIP Jacques-Cartier au printemps 2019. Il vise à restaurer la rive en érosion et à démontrer la valeur esthétique d'une bande riveraine végétalisée.

QU'EST-CE QU'UNE BANDE RIVERAINE ?

C'est un couvert végétal permanent situé en bordure d'un cours d'eau ou d'un lac. Cette bande de végétation permet de faire la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Elle est composée d'espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et d'herbacées, ayant chacune un rôle à jouer dans le maintien du milieu naturel.



▲ Coupe transversale d'une bande riveraine © MELCC

Littoral : partie des cours d'eau et des lacs, définie à partir de la ligne des hautes eaux, qui se dirige vers le centre du plan d'eau.

Rive : bande de terre bordant les cours d'eau et les lacs, mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

Ligne des hautes eaux : ligne délimitant le littoral et la rive des cours d'eau et des lacs, située à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.

Étiage : niveau minimal d'un cours d'eau, souvent atteint en période estivale.

QUELLE EST SON UTILITÉ ?

Une bande riveraine végétalisée apporte de nombreux bénéfices aux écosystèmes et à la biodiversité :

Stabilisation : les racines limitent le décrochement des berges et l'érosion.

Rétention : les polluants et les nutriments sont capturés par les végétaux avant leur arrivée au cours d'eau.

Protection : la végétation protège la rive des intempéries (vagues, vent, glace, etc.).

Ruissellement : la végétation ralentit le ruissellement de l'eau et réduit la quantité de sédiments transportés vers le cours d'eau.

Ombfrage : l'ombre créée par les végétaux évite le réchauffement excessif de l'eau et préserve l'habitat du poisson.

Paysage : la variété d'espèces, apportant formes et couleurs, brise la monotonie du paysage artificialisé et augmente la valeur écologique de la rive et du cours d'eau.

Cycle hydrologique : la bande riveraine agit comme un régulateur de débits, limitant les épisodes de sécheresse et d'inondation.

COMMENT CHOISIR SES VÉGÉTAUX ?

Plusieurs facteurs doivent être considérés dans la sélection des espèces à utiliser pour la revégétalisation des rives, notamment l'ensoleillement, l'humidité et le type de sol.

De nombreuses ressources ont été créées afin de guider les propriétaires riverains dans le choix des végétaux les mieux adaptés à leur rive. Parmi celles-ci, le *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec*, disponible sur les sites Internet de la *Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec* (FIFOQ) et l'*Association québécoise des producteurs en pépinière* (AQPP), présente les végétaux selon leur rôle en rive et leur résistance face à diverses contraintes naturelles.

ATTENTION AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !

L'utilisation d'espèces non indigènes est à proscrire. Les plantes exotiques peuvent se disperser et envahir de nouveaux habitats, perturbant ainsi l'équilibre naturel des écosystèmes et nuisant à la biodiversité.

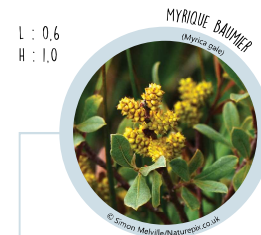
LA LÉGISLATION

Au Québec, la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI) encadre l'aménagement et l'entretien des bandes riveraines. Elle définit la profondeur de la rive, soit de 10 mètres lorsque la pente est de moins de 30 %, et 15 mètres dans le cas contraire. Elle permet également une ouverture maximale de cinq mètres de largeur permettant l'accès à l'eau lorsque la pente de la rive est inférieure à 30 %.

Les énoncés de la PPRLPI s'appliquent à travers la réglementation municipale. Certaines municipalités ont cependant adopté une réglementation plus contraignante que celle proposée, et il est donc nécessaire de bien s'informer avant d'entreprendre tous travaux d'entretien ou d'aménagement en rive.

ESPÈCES CHOISIES AU PARC DE L'HÔTEL-DE-VILLE

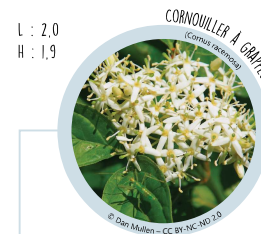
Il existe au Québec de nombreuses espèces de végétaux indigènes produisant des baies et des fleurs colorées. Ici, les espèces ont été choisies en raison de leur attrait ornemental. Bien qu'une bande riveraine idéale possède également des arbres, seules des espèces arbustives et herbacées ont été utilisées pour la restauration de la rive en raison des contraintes propres à ce parc.



Son odeur est agréable lorsque l'on froisse ses feuilles. Il agit comme répulsif à insectes.



Sa fleur est la plus colorée des asters d'Amérique du Nord.



Ses baies blanches attirent plusieurs espèces d'oiseaux.



Ses fleurs produisent beaucoup de nectar, ce qui attire les pollinisateurs.



Les papillons monarques dépendent de cette plante. Il s'agit de leur unique source de nourriture au stade de chenille.

LÉGENDE

— ARBUSTES

— HERBACÉES

L LARGEUR (MÈTRE)

H HAUTEUR (MÈTRE)

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES AU PROJET



RÉDACTION, RÉVISION ET MISE EN PAGE

Comité ZIP Jacques-Cartier
14115, rue Prince-Arthur Est, bureau 427
Montréal, Québec, H1A 1A8
(514) 527-9262 info@zipjc.org www.zipjc.org

